

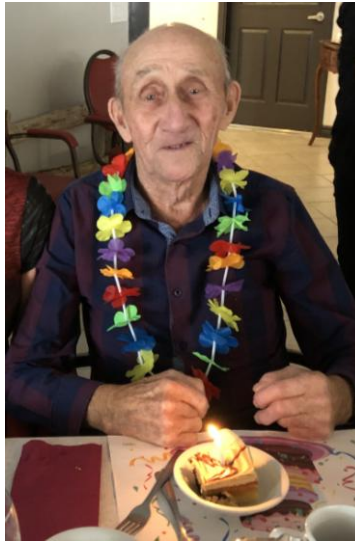
PRÉSENTATION D'UN RÉSIDENT : M. Georges Lessard

M. Georges Lessard réside à la Villa du Moulin depuis bientôt deux ans.

Entre les repas, il s'occupe de mettre de l'ambiance au petit salon avec son harmonica. M. Lessard est un homme discret mais, qui aime être entouré. Pour animer la conversation, c'est avec plaisir qu'il vous racontera quelques anecdotes de son passé et ainsi vous faire rire.

Ti-Georges est reconnu par les gens de St-Joseph comme un homme travaillant. En 1939, il a démarré son entreprise "Scierie Georges Lessard". C'est avec fierté que ses petits-fils ont pris la relève. Aujourd'hui, l'entreprise familiale est toujours opérationnelle en plus d'avoir agrandi leurs services.

Nous vous souhaitons encore bien des années de santé et de bonheur.



ALARME INCENDIE

Consigne en cas d'alarme incendie

- 1- Au signal d'alarme, commencez **immédiatement** et calmement votre évacuation. Ne perdez pas de temps à chercher vos affaires.
- 2- Ouvrez la porte prudemment. Si le corridor est libre de fumée, quittez votre chambre et fermez la porte.
- 3- Si la fumée vous empêche d'évacuer, fermez la porte et signalez votre présence en composant le 9-1-1 et sortir sur le balcon.
- 4- Dirigez-vous vers les sorties en utilisant seulement les escaliers.
- 5- Rendez-vous au point de rassemblement situé à l'extérieur.
- 6- Une fois au point de rassemblement, prévenez la personne responsable de votre présence et suivez attentivement ses directives.
- 7- Ne retournez jamais dans la résidence pour sauver une personne ou pour récupérer vos effets personnels.

Lisez et apprenez les quelques actions qui pourraient faciliter une évacuation et peut-être même vous sauver la vie.

Que ce soit une fausse alarme ou pas, il est important de commencer l'évacuation au son de la cloche. Ces quelques minutes pourraient vous sauver la vie advenant un incendie.



Villa du Moulin
Le chez-soi des retraités



LE BULLETIN DES RÉSIDENTS MAI 2019

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour,

C'est avec un élan de patience que nous commençons le mois de mai qui marque généralement une rupture nette avec les températures froides. Les gelées disparaissent. Les premières chaleurs du pré-été surviennent. On dit que c'est le mois le plus beau car c'est la renaissance de tout.

L'ensoleillement augmente sensiblement mais prenez garde, les nuits sont toujours fraîches.

Nous vous souhaitons un mois de bonheur et de gaieté.

MOIS DE MARIE


Mais pourquoi dit-on du mois de mai que c'est le mois de Marie ?

Car il se termine par la fête de la Visitation, que le mois de mai nous invite à se rapprocher de Marie pour la prier, la chanter et se confier à sa médiation.


PHARMACIES

Nous avons plusieurs pharmacies ici-même à St-Joseph. Les pharmacien(ne)s sont là si vous avez des questions ou interrogations. Vous pouvez les appeler ou tout simplement passer à la clinique pour une consultation. Ils se feront un plaisir de vous rencontrer.

Saviez-vous qu'elles vous offrent le service de livraison tout à fait gratuitement ? Alors n'hésitez pas à entrer en contact avec eux.

Uniprix : 418-397-5768 

Proxim : 418-397-5522 

Familiprix : 418-397-1711 

RETOUR

sur les activités du mois dernier

Repas de cabane à sucre :

Le dîner de cabane à sucre à été un vrai régal pour tous !

C'est jeudi le 18 avril que se déroulait notre repas du temps des sucres. La salle avait été préparée avec soin pour y accueillir tous les résidents ainsi que leurs invités.

Au total plus d'une centaine de personnes se sont joints à la fête.

Lors du repas, le groupe Uni-son nous ont divertis avec de grands succès tel que : En caravane, allons à la cabane. Après le repas de nombreux prix de présence offerts par la Villa du Moulin ont été distribués.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette activité et aussi merci aux invités, c'est toujours un plaisir de vous



Élèves de 2^e année

Pour une deuxième fois cette année, nous avons eu la visite de la classe de 2^e année de l'école d'Youville. L'activité a été un grand succès. Nos aînés sont toujours aussi contents de leur présence.

Merci encore aux enseignantes pour la belle activité.



Inondation

Comme à tous les printemps, la rivière chaudière est sortie de son nid. Nous tenons à rassurer nos résidents, la résidence a été bâtie à une bonne hauteur. L'eau est montée très haut par contre elle devra monter encore beaucoup plus haut pour atteindre notre premier plancher.

Donc, vous pouvez dormir tranquilles.



ACTIVITÉS à venir :

Voici la liste des activités qui vous sont proposées pour le mois de mai; vous pouvez également consulter le calendrier des activités affichées sur quelque babillard.

- **28 avril, à 13h:** Journée portes ouvertes 2019
- **29 avril, à 9h:** Pratique générale de la chorale de la Villa
- **30 avril, à 19h :** Spectacle de la Chorale de la Villa du Moulin "Le Chœur des aînés".
- **1 mai, à 14h :** Activité #3, Quiz musical avec Charline
- **2 mai, à 9h :** Visite des employés de la caisse populaire.
- **3 mai, à 14h :** Activité #4, Jouons ensemble avec Josiane
- **3 mai, à 10h45 :** Temps de prière animé par Sœur Thérèse Cloutier.
- **8 mai, à 11h30 et 12h :** Repas pour la fête des mères
- **9 mai, à 14h :** Spectacle de la Chorale de St-Joseph "Les Amis de la Chanson
- **10 et 24 mai, à 9h :** Transport offert par la Villa du Moulin pour une heure de magasinage au carrefour de St-Joseph.
- **15 mai, à 10h45 :** Célébration de la parole, à la chapelle, par le Diacre M. Bertrand Bolduc suivie d'un dîner des fêtes pour souligner nos fêtes du mois de mai, à 11h45.
- **22 mai à 10h45 :** Messe à la chapelle, célébrée par l'Abbé Évariste Perron.
- **23 mai, à 14h :** Bingo organisé et animé par des bénévoles
- **29 mai, à 14h :** Chansonnier Marcolain à la salle du Moulin Rouge

Nous soulignerons la fête des mères par un dîner.

Vous êtes tous invités à vous rendre aux salles à dîner habituelles, mercredi le 8 mai pour un dîner en l'honneur de toutes nos mamans. Le dîner sera servi à la table pour tous aux mêmes heures, soit 11h30 et 12h.

Pour vos invités, vous n'avez qu'à mentionner leur présence à la réception de la Villa.

REPAS

**De la fête
des mères**